



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 25.03.2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2015

Les conseillers municipaux ont voté: les taux communaux 2015 sans augmentation, comme suit :

Taxe	Vote 2015
Taxe d'habitation :	12.50 %
Taxe foncière (bâti) :	23.00 %
Taxe foncière (non bâti) :	45.00 %

2- VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2015

Le budget a été voté à l'équilibre en section de fonctionnement à 353 187.00 euros et en section d'investissement à 516 744.00 euros.

3- VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Le budget a été voté à l'équilibre en section d'exploitation à 48 397.00 euros et en section d'investissement à 95 760.00 euros.

4- EMPRUNT COMMUNAL 2015

Le conseil municipal a voté un emprunt communal de 180 000 euros sur le budget principal.

Le Maire,

Chantal MARDON



Publié le 27.03 mars 2015

Le Maire,
Chantal MARDON

